



**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme
N°20100078 du 16 juin 2008**

Pétitionnaire : M. Alain ROUVIERE

Localisation des travaux : Lozère / Pont de Montvert / le Villaret

N° de parcelle : H98, 1H100 et H102

Nature des travaux : Retournement d'une superficie d'environ 1 ha anciennement cultivée pour mise en place d'une culture à gibier.

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant :

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- respect des clauses du contrat associé à cette autorisation.